



Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 6 décembre 2017

À l'attention du Collège des Bourgmestre et Échevins
et des membres de la Commission de Concertation
de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne: Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Avenue Prekelinden, 151.

Madame, Monsieur

Nous désirons vous faire part de nos remarques concernant cette demande de permis d'urbanisme.

Nous ne sommes pas opposés à la création de la terrasse au deuxième étage. En effet cette terrasse n'est pas trop haute et est relativement encastrée dans le bâti. Néanmoins, nous tenons à ce que la Commission de Concertation s'assure qu'elle se limite à la surface proposée et qu'elle ne se prolonge pas sur le reste de la toiture plate adjacente quelque peu surélevée.

Nous souhaitons rappeler que dans les alentours immédiats plusieurs terrasses ont été réalisées plus que probablement sans autorisation.

Concernant la création d'un escalier, la situation ne nous semble pas du tout adaptée. En effet, l'escalier tel qu'envisagé permettra une vue plongeante sur le jardin du voisin réduisant fortement son intimité. Nous y sommes donc opposés.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Wolu-Inter-Quartiers.